

DEMANDE DE LICENCE DE PECHE EMBARQUEESecteur : **REGION BRETAGNE**Campagne : **2025**

Demande à retourner par courrier
(le cachet de la poste faisant foi de la date d'arrivée)
AU CDPMEM d'Immatriculation du navire

DATE LIMITE DE DEPOT :

Entre le 1^{er} septembre et le 30 septembre 2024

Dossier Reçu :

Cachet du CDPM :

**ATTENTION : une pénalité de 100 € est appliquée
pour toute demande en renouvellement
déposée hors délai**

COCHER LA CASE CI-CONTRE SI VOUS ETES **EN PREMIERE INSTALLATION**

COCHER LA CASE CI CONTRE EN CAS DE **CHANGEMENT DE NAVIRE**

NAVIRE	Nom :		Quartier d'immatriculation :			
	Numéro d'immatriculation :		Année de construction :			
	Catégorie de navire (cocher la case)		2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
	Jauge brute	TX	UMS	Puissance Motrice	CV	KW
	Port de débarquement		Longueur H.T. : m			
	Déclarations électroniques		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	VMS <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

ARMATEUR	Nom/Prénom ou raison sociale :					
	Adresse					
	Code Postal et VILLE					
	Email		Téléphone :			
	N° cotisant ENIM (xxAxxxx ou SPRxxxx)		Date de Naissance :			
	Effectif de l'équipage		Organisation de producteurs : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui laquelle :			
	COMPTABLE ou CENTRE DE GESTION					
Coordonnées (adresse / courriel)						

Je soussigné, atteste et certifie sur l'honneur que :

- J'ai pris connaissance des délibérations et des conditions d'éligibilité aux licences
- Je suis à jour des paiements des contributions professionnelles obligatoires dues aux différents organismes professionnels
- Je réalise une demande pour un navire détenteur d'un PME, actif au fichier flotte européen et dont le permis de navigation est en cours de validité.
- Les conditions d'exploitations du navire, objet de la demande, sont conformes à la licence demandée
- Je suis à jour de mes obligations déclaratives de captures
- Je joins à la présente demande le paiement ou justificatif de paiement de la ou des licence(s) demandée(s) – (si paiement par chèque, joindre un chèque par licence bretonne demandée)
- J'autorise, de manière permanente, l'accès du CRPMEM de Bretagne, dans le cadre de ses missions, aux informations et caractéristiques de mon activité, détenues par des entités tierces publiques ou privées, y compris les données de capture, de vente et de géolocalisation

Merci de bien cocher ces champs qui sont obligatoires

LISTE DES PIECES A FOURNIR :

- | | | | |
|--------------------------|---|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Certificat d'enregistrement (<i>anciennement acte de francisation</i>) | <input type="checkbox"/> | Permis d'armement en cours de validité |
| <input type="checkbox"/> | Licence européenne de pêche | <input type="checkbox"/> | Permis de navigation en cours de validité |
| <input type="checkbox"/> | Pour les 1 ^{ères} installations : brevet de commandement, compromis de vente ou à défaut, acte de vente et statut de la société (le cas échéant) | | |

Fait le

Signature

NOM DU NAVIRE

N° immatriculation :

Quartier d'immatriculation :

	Métier / gisement	Renouvellement	Nouvelle demande / 1 ^{er} installation	Prix de la licence (a)	
Bretagne	Bolinche [Sud 48°30]			235 €	
	Canot (navires ≤ 10m embarquant au maximum 2 hommes d'équipage)			190 €	
	Algues embarquée Pour la récolte de la <i>L. digitata</i> : entourer le(s) secteur(s) demandé(s) : 2 3 4 5 6 Récolte <i>L. hyperborea</i> <input type="checkbox"/>	Navires immatriculés dans les Côtes d'Armor			200 €
		Navires immatriculés dans le Finistère [0 – 49] kW			200 + 550 = 750 €
		Navires immatriculés dans le Finistère [50 – 99] kW			200 + 750 = 950 €
		Navires immatriculés dans le Finistère [100 – 149] kW			200 + 950 = 1 150 €
		Navires immatriculés dans le Finistère ≥ 150 kW			200 + 1 150 = 1 350 €
	Crevettes Grises (uniquement navires des quartiers d'Auray/Vannes et Pays de la Loire)	Navire armé en 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} catégorie navigante avec un seul homme			100 €
		Navire armé en 3 ^{ème} catégorie			136 €
		Navire armé en 2 ^{ème} catégorie			190 €
	Nasse à poissons	Navire ≤ 10m			100 €
		10 m < Navire ≤ 12m			200 €
		12 m < Navire ≤ 16m			500 €
		Navire > 16m			1 000 €
	Crustacés	Navire armé en 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème} catégorie navigante avec un seul homme embarqué			100 €
		Navire armé en 3 ^{ème} catégorie			136 €
		Navire armé en 2 ^{ème} catégorie			190 €
	Filet	Navire ≤ 10m			105 €
		Navire > 10m			135 €
	Métiers de l'hameçon	Navire ≤ 10m			101 €
10 m < Navire ≤ 12m				185 €	
12 m < Navire ≤ 16m				215 €	
Navire > 16 m				275 €	

A COMPLETER POUR LES DEMANDES DE LICENCES CANOT, METIERS DE L'HAMEÇON, FILET A POISSON, NASSE A POISSON ET CRUSTACES

Voir cartes en annexe	CANOT, METIERS DE L'HAMEÇON et NASSE à POISSONS (Cocher chaque secteur fréquenté ou souhaité)	1	2	3	4	5-6	7	8	9	10
	CANOT et FILET (Cocher chaque zone fréquentée ou souhaitée)	A	B	C	D	Zone DZ (voir carte zone F6)				
	CANOT et CRUSTACES (Cocher zone fréquentée ou souhaitée)	Zone Biologiquement sensible		CIEM IV	CIEM VII	CIEM VIII				
	AEP Crustacés Obligatoire si pêche des crustacés au-delà des 12 milles ou pour les navires > 10 m	Zone Biologiquement sensible		CIEM IV	CIEM VII	CIEM VIII				

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDÉE, JOINDRE UN REGLEMENT A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUÉ.

NOM DU NAVIRE

N° immatriculation :

Quartier d'immatriculation :

Engins utilisés Mettre le nombre de casiers ou longueur de filet utilisée en cours de campagne	Casiers à gros crustacés	Nbre casiers	Casiers à crevettes	Nbre casiers	Casiers à crabes verts	Nbre casiers	Filets araignées	Long km
Espèces pêchées Au cours de la campagne (Cocher la case)	Araignée	Tourteau	Crabe vert	Crevette	Etrille	Homard	Langouste	

Secteur	Métier / gisement	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{ère} installation	Prix de la licence (a)
Finistère 29	<u>Bivalves Concarneau / Les Glénan</u>			135 €
	<u>Bivalves Mer d'Iroise – Douarnenez</u>			135 €
	<u>Bulots Morlaix</u>			100 €
	<u>Chalut Mer d'Iroise</u>			155 €
	<u>Filets Rade de Brest</u>			100 €
	<u>Pouces-pieds Concarneau</u>			100 €
	<u>Pouces-pieds Iroise</u>			100 €

Secteur	Métier / gisement	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{ère} installation	Prix de la licence (a)
Côtes d'Armor 22	<u>Bivalves Côtes d'Armor</u>			100 €
	<u>Bulots Côtes d'Armor</u>			205 €
	<u>Seiches au casier Côtes d'Armor</u>			100 €
	<u>Chalut Paimpol</u>			100 €

Secteur	Métier / gisement	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{ère} installation	Prix de la licence (a)
Ille et Vilaine 35	<u>Bivalves Saint Malo</u>			100 €
	<u>Bulots Saint Malo</u>			436 €
	<u>Vénus Saint Malo</u>			100 €
	<u>Casiers à seiche Saint Malo</u>			100 €
	<u>Licences Canot et Crustacé – Timbre pêche en plongée des crustacés ⁽¹⁾</u>			

(1) Ce timbre est réservé aux titulaires d'une licence de pêche en plongée sur l'Ille-et-Vilaine (Bivalves en plongée Saint-Malo, Coquilles Saint-Jacques secteur de Saint-Malo option plongée ou ormeaux en plongée zone 1.

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDÉE, JOINDRE UN REGLEMENT A L'ORDRE DU CRPEM DU MONTANT INDIQUÉ.

NOM DU NAVIRE

N° immatriculation :

Quartier d'immatriculation :

Secteur	Métiers /Gisements –Secteur	Renouvellement	Nouvelle demande/1 ^{er} installation	Prix de Licence (a)
Morbihan 56	<u>Bivalves Lorient côtier (excepté Coquilles Saint-Jacques)</u>			100 €
	<u>Bulots Auray/Vannes</u>			100 €
	<u>Moules à la drague Auray/Vannes</u>			140 €
	<u>Palourdes à la drague Golfe du Morbihan</u>			390 €
	<u>Palourdes et coques à la drague Mesnard Castilly</u>			140 €
	<u>Pétoncles Golfe du Morbihan</u>			100 €
	<u>Coquillages Auray/Vannes</u> (Fusion des licences Oursins, pétoncle, praires et Vernis, palourdes roses praires AY-VA et ajout des huitres creuses et vénus)			150 €
	<u>Licence Crustacé – Timbre expérimental Casiers à goulotte(s) latérale(s) non rigide(s) dans le Morbihan</u>			100 €/homme embarqué
<u>Seiches Morbihan</u>	<input type="checkbox"/> Option Chalut			<input type="checkbox"/> Navire ≤ 12 m : 150 €
	<input type="checkbox"/> Option Casier/filet			<input type="checkbox"/> Navire > 12m : 300 €
				150 €

NOMBRE DE LICENCES DEMANDEES

RAPPELS

- 1) L'éligibilité et la priorisation des demandes sont définies dans la délibération « CADRE COMMUN D'ATTRIBUTION DES LICENCES DE PECHE EMBARQUEE » pour la pêche embarquée et dans la délibération « ALGUES-CRPMEM-A » pour les algues embarquées.
- 2) Les contingents et mesures techniques propre à chaque licence sont définis dans les délibérations particulières « ACCES » propres à chaque licence. En particulier, pour les algues embarquées, les contingents et mesures techniques sont décrits dans la délibération « ALGUES DIGITATA-CRPM B1 »
- 3) Le prix de chaque licence est défini dans la délibération « FINANCIERE ».
Toutes les délibérations du CRPMEM de Bretagne sont disponibles sur le site internet : www.bretagne-peches.org
- 4) L'obtention de la licence ne dispense pas les titulaires de se conformer aux normes de traçabilité et de santé publique notamment en ce qui concerne la détention des bons de transport.
- 5) L'ouverture de certains gisements sera dépendante des résultats des visites préalables de gisement. Les demandeurs seront alors avisés de la situation de ces gisements.

Fait le

Signature

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDÉE, JOINDRE UN REGLEMENT A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUÉ.